Éducateur de prévention

Direction territoriale d'action sociale

du Pays de Brest

Pôle PREVENTION PROTECTION DE L'ENFANCE
Unité enfance mesures administratives

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : éducateur spécialisé	Diplôme ou équivalence : DEES
Filière concernée : sociale	Cadre d'emploi : Assistant socio-éducatif
Emploi repère : travailleur social	Grade : Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ oui ☐ non – 20 points (quartiers prioritaires) Selon la règlementation en vigueur	Nombre de point : CTI : ☒ oui ☐ non
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 4 rue Paul Sabatier – 29 850 GOUESNOU	
Lieu d'affectation de l'agent : CDAS Brest-Bellevue Place Napoléon III - 29 200 BREST	Résidence administrative du poste : Brest

Descriptif du poste :

Au sein du Pôle enfance et de l'unité enfance des mesures administratives, l'éducateur est un travailleur social qui intervient et accompagne des mineurs et leurs familles, des jeunes majeurs qui connaissent des difficultés familiales, éducatives, psychologiques, sociales, relationnelles, d'insertion ou de santé.

Il intervient dans le cadre de rendez-vous, de permanences éducatives (en CDAS ou en lieux extérieurs), de visites à domicile, ou dans les locaux des institutions et partenaires.

Il rédige des rapports sur l'évolution de la situation dans le respect des échéances et renseigne les logiciels dédiés.

L'agent intervient dans un quartier prioritaire politique de la ville et/ou dans un secteur à moins de 2 kms d'un IRIS relevant d'un quartier prioritaire politique de la ville.

Fonction du supérieur hierarchique : responsable de l'unité enfance mesures administratives

Mise à jour le : 27/11/2026

Missions :	Activités :
Accompagner les jeunes en difficulté et leurs familles en vue de restaurer ou préserver les liens familiaux, leur autonomie, développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion	**1) dans le domaine de la protection de l'enfance** - Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux parents et aux enfants par des accompagnements de proximité. - Élaborer des projets pour l'enfant (PPE) et proposer des mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'une aide éducative à domicile qui au besoin et après évaluation peuvent faire l'objet d'accompagnement renforcé. - Assurer le suivi des enfants confiés en accueil provisoire (accueil conjoncturel). - **2) dans le domaine de l'insertion** - Évaluer la demande des Jeunes Majeurs. - Accompagner des jeunes majeurs de 18 à 21 ans dans le cadre de contrats jeunes majeurs. - Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique. - Accompagner les jeunes majeurs vers les structures d'insertion (formation, logement, santé…). - Contribuer à l'évaluation d'informations préoccupantes pour les jeunes majeurs vulnérables.
Missions transversales	- Collaborer avec les autres professionnels des équipes et/ou des partenaires. - Participer activement au réseau partenarial de proximité. - Piloter ou participer à la mise en œuvre d'actions collectives.
Contribuer au fonctionnement de l'équipe	- Contribuer à la réflexion globale des actions d'une équipe. - Participer aux réunions internes.
Assurer le tutorat des stagiaires dans le cadre des partenariats avec les instituts de formation	- Accompagner les stagiaires pendant leur période d'immersion au sein du service. - Participer aux réunions nécessaires dans le cadre de ce tutorat.
Assurer une fonction d'analyse et de veille sur les évolutions sociales de la population	- Participer au recueil des données d'activités. - Contribuer à l'observation sociale et à la définition des politiques départementales en participant à des réunions et groupes de travail à l'échelle de la DTAS ou du département.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Connaître le cadre juridique de la protection de l'enfance	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaître le Code civil, les lois concernant les établissements médico-sociaux et les assistants familiaux	Niveau : 2	Niveau : 3
	Comprendre et se faire comprendre des personnes, être capable de trouver la bonne distanciation	Niveau : 3	Niveau : 4
	Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux	Niveau : 3	Niveau : 4
	Élaborer un projet global d'intervention sociale	Niveau : 3	Niveau : 4
	Rédiger un rapport socio-éducatif	Niveau : 3	Niveau : 4
	Utiliser les logiciels bureautiques (Word, Excel…), les applicatifs métiers (IODAS)	Niveau : 1	Niveau : 3
Savoir être (compétences comportementales)	S'intégrer facilement au sein d'une équipe multidisciplinaire pour la réalisation de projets transversaux	Niveau : 2	Niveau : 3
	Être capable d'établir un diagnostic et d'apporter des réponses appropriées, enclencher des actions	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir établir des objectifs et des indicateurs de réussite	Niveau : 2	Niveau : 3
	S'adapter à de nouveaux outils, méthodes, organisations et environnements de travail, dans son domaine de compétences	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir exprimer ses besoins et souhaits en matière de formation et savoir transmettre son savoir et expériences aux étudiants en travail social	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone
Exigences du poste :	Permis de conduire, déplacements, possibilités d'intervention en soirée, publics difficiles
Environnement lié au poste de travail	Bureau partagé
Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*

Fonction du supérieur hierarchique : responsable de l'unité enfance mesures administratives

Mise à jour le : 27/11/2026

version janvier 2023